

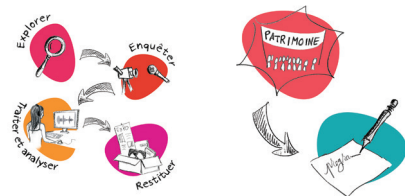
Le programme *Festimonia*



Sauvegarder le patrimoine vivant des fêtes et carnivals

En partenariat avec l'association OPCI-Ethnodoc, accréditée ONG française du PCI par l'Unesco, la FCF France sensibilise depuis 2015 ses adhérents à la dimension patrimoniale et à la sauvegarde des festivités grâce à son programme *Festimonia* ! L'objectif est de mieux connaître, valoriser, sauvegarder et transmettre le patrimoine culturel immatériel de nos fêtes et carnivals. L'accompagnement scientifique et technique proposé par ce programme peut aller du traitement d'archives à la réalisation d'expositions/publications en passant par la collecte de mémoire, voire la candidature à l'inclusion à l'inventaire français du PCI !

UNE MÉTHODOLOGIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE



QU'EST-CE QUE LE PCI ?

Le Patrimoine Culturel Immatériel (« PCI ») est défini par l'Unesco comme l'ensemble des pratiques et représentations que les communautés, groupes et individuels se transmettent de génération en génération, tels les fêtes locales et carnivals. Le ministère de la Culture a inscrit plusieurs de nos adhérents à l'inventaire français du PCI : les Fêtes des Bouviers et laboureurs de la Drôme, le Carnaval de Nantes, le Carnaval Guyanais...

LE PATRIMOINE DE TOUS

Le patrimoine culturel immatériel se veut à l'image des communautés : représentatif et inclusif, intégrant pleinement la notion de diversité culturelle. Il permet une nouvelle approche des patrimoines. La démarche participative et le questionnement des communautés sur ce qui « fait patrimoine » pour elles sont des éléments essentiels dans l'approche du programme *Festimonia* !

Contactez-nous !

01.42.76.08.74 - contacts@fetes-de-france.fr

Tel : 01.42.76.08.74 - contacts@fetes-de-france.fr

BRETAGNE

Tel : 06.08.70.54.97 - Mail : fcf.bretagne@gmail.com

BOURGOGNE

Tel : 06.10.56.34.49 - Mail : infos@carnavaldechalon.com

CENTRE

Tel : 06.72.81.72.25 - Mail : fcfcentre@gmail.com

DROME-ARDECHE

Tel : 06.78.87.16.35 - Mail : valeriebadar@gmail.com

FRANCHE-COMTE

Tel : 06.77.71.11.64 - Mail : fcf.franchecomte22@gmail.com

GRAND EST

Tel : 06.11.93.80.12 - Mail : fcfgrandest@gmail.com

HAUTS DE FRANCE

Tel : 06.75.02.45.97 - Mail : fcf.hauts-de-france@orange.fr

HERAULT

Tel : 06.81.07.43.29 - Mail : herault.fcf34@gmail.com

LOIRE-ATLANTIQUE

Tel : 07.49.80.08.32 - Mail : festiv44-fcf@orange.fr

MAINE ET LOIRE

Tel : 06.82.32.55.98 - Mail : appypass@laposte.net

NOUVELLE AQUITAINE

Tel : 06.81.42.14.45 - Mail : fcfaquitaine@free.fr

OCCITANIE

Tel : 06.71.52.23.10 - Mail : contact@fcfoccitanie.fr

RHÔNE-ISÈRE

Tel : 06.85.43.16.28 - Mail : fcf.rhone.isere@gmail.com

SARTHE, MAYENNE, ORNE, LOIR & CHER

Tel : 06.74.92.38.36 - Mail : fcf.udom@gmail.com

TERRITOIRES ULTRA-MARIN

Tel : 06.90.59.16.66 - Mail : contacts@fetes-de-france.fr

VENDÉE

Tel : 06.89.23.28.13 - Mail : accueil@mdavendee.fr

HORS COUVERTURE - FCF FRANCE

Tel : 01.42.76.08.74 - Mail : contacts@fetes-de-france.fr

RELATIONS INTERNATIONALES - FÉDÉRATION EUROPÉENNE NEG

Tel : 06.37.87.18.74 - Mail : contacts@fetes-de-france.fr

• **Siège social FCF France**
14, rue Charles V
75004 Paris

• **Siège administratif FCF France**
4, place Louis de la Rochejaquelein
85300 Le Perrier



La FCF Jeunesse accompagne les adhérents FCF France à valoriser la place des jeunes et à en attirer de nouveaux, en proposant des projets, des formations, des réunions d'échange... Vous avez entre 18-35 ans et vous souhaitez vous investir à leur côté, alors rejoignez-les !

Tel : 01.42.76.08.74 - Mail : fcfjeunesse@gmail.com

© Tous droits réservés - Crédits photos FCF France, OPCI-Ethnodoc, Adobe Stock et Freepik. Réalisation graphique par la FCF France - Impression par PrintClick - Ne pas jeter sur la voie publique. Papier respectueux de l'environnement.





Qui sommes-nous ?

Forte de plus 50 ans d'expérience, la fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France, la FCF France, est un **réseau national, agréé Jeunesse et Éducation Populaire**, représentant **les acteurs de la culture populaire festive**. Organisée en **16 fédérations locales** réparties sur l'ensemble des territoires français, la FCF France œuvre au quotidien pour que la fête et la culture, dans toute leur diversité, vivent et se développent dans notre pays ! Elle compte parmi ses adhérents les plus grands festivals, la majorité des carnavals, de nombreux comités des fêtes et d'animations, des foires, clubs de sport amateur, écoles de danse, unions commerciales, artistes mais aussi, des collectivités territoriales ou tout autre organisme public ou privé participant **au développement de la culture populaire dans nos villes et villages**. Avec passion et expertise, la FCF France soutient et défend ses membres pour une meilleure reconnaissance de leur activité et du bénévolat. **L'esprit solidaire est l'essence de notre projet, rejoignez-nous !**

Nos missions

- **Fédérer** les organisateurs d'événements culturels et festifs et **promouvoir** leurs activités.
- **Informier et conseiller** nos adhérents pour respecter les réglementations en vigueur.
- **Former** nos bénévoles pour sécuriser et développer leurs événements culturels et festifs.
- **Soutenir** nos adhérents en cas de pépin, pour se sentir moins seul face aux difficultés.
- **Négocier** des avantages et **défendre** les intérêts de nos adhérents auprès des pouvoirs publics et partenaires culturels.
- **Sauvegarder** la culture populaire festif avec notre programme Festimonia et **favoriser** le renouvellement des **bénévoles** avec le mouvement FCF Jeunesse.

1 Économiser



sacem

- Jusqu'à **39.2%** de réduction sur vos droits **Sacem/Spré**.
- **50%** de réduction sur les droits **Sacem/Spré** pour les clubs de sport amateurs.
- **10%** de réduction sur vos supports de **communication** chez Print'O Clock.
- **10% à 30%** pour la production de vos spectacles - **SACD**.
- **Boutique en ligne** pour vos médailles, trophées, textiles...

Et bien d'autres réductions à venir...



5 Valoriser la culture populaire festive



- **Programme de patrimonialisation Festimonia** soutenu et reconnu par le ministère de la Culture (PCI) : enquête, collecte de mémoire, exposition, publication, dépôt à l'inventaire français du Patrimoine Culturel Immatériel...
- Organisation de **rencontres scientifiques sur la culture populaire festive avec le ministère de la Culture et l'OPCI**, tous les 2 ans, partout en France.

Bonnes raisons d'adhérer à la FCF France



3 Bénéficier de conseils & formations



- Une **équipe à votre écoute** par téléphone ou par mail.
- **Newsletter mensuelle** sur l'actualité du secteur culturel et festif.
- **Magazine numérique bi-annuel** pour promouvoir vos activités, brèves juridiques, droits d'auteurs, actualités...
- **Réseaux sociaux et site internet** avec espace adhérent (ressources en ligne).
- **Formations et webinaires** pour sécuriser et développer vos organisations.



2 Appartenir à un réseau national & de proximité

- Appartenir à un réseau national pour **une meilleure reconnaissance et représentativité** auprès des pouvoirs publics et des partenaires culturels.
- **16 fédérations locales de proximité** réparties sur les territoires métropolitain et ultra-marin français pour un accompagnement adapté à votre territoire.
- **Promotion** lors de foires internationales, salons, forums, débats, conférences...
- **Congrès annuel** sur 2 jours avec AG, tables-rondes et soirée spectacle !
- **Echanges culturels** avec nos partenaires Européens.
- **Echanges intergénérationnels avec la FCF Jeunesse** pour favoriser le renouvellement des bénévoles.



4 Avoir l'esprit tranquille en cas de pépin



- Bénéficier gratuitement des **conseils et de l'expertise de notre cabinet juridique** reconnu aussi bien en droit privé qu'en droit public.
- Accompagnement de notre avocat lors de poursuite judiciaire (**honoraires réduits**) et mise en relation avec votre assureur.



Infos adhésion



Scannez-moi

La FCF France est une association régie par loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - SIRET 342 569 415 000 41



Suivez-nous !



www.fetes-de-france.fr